

0130050J
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
LPO LYCEE DES METIERS DENIS DIDEROT
23 BOULEVARD LAVERAN
13202 MARSEILLE CEDEX 02
Tel : 0491100700

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 9

Année scolaire : 2023-2024

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Date de réunion de la séance initiale : 05/10/2023

Nombre de présents à la séance initiale : 14

⚠ Quorum non atteint

Nombre de présents : 11

Le conseil d'administration

Convoqué le : 06/10/2023

Réuni le : 09/10/2023

Sous la présidence de : Nicolas Tramoni

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

CONVENTION CFA DIGNE 2024 : LE CA VALIDE LA CONVENTION DE LOCATION DES LOCAUX 1 SEMAINE EN FEVRIER 2024 ET 1 SEMAINE EN OCTOBRE 2024 POUR LE CFA DIGNE POUR UN MONTANT DE 700€ PAR SEMAINE DE LOCATION SOIT 1400€ POUR LES 2 P2RIODES

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0